

DOSSIER D'INSCRIPTION

Stages –
Tarbes
Adultes



Identité

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal, ville

Tél. domicile

Tél. portable

Adresse électronique.....

Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les courriers électroniques de l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées.

Partie réservée à l'administration

Montant de l'inscription :

Tranche ressources :

Pièce justificative :

Mode de règlement :

Chèque n° :

Numéraire

DOSSIER D'INSCRIPTION

Stages –
Tarbes
Adultes

Stage(s) choisi(s)

26 et 27 octobre 2020 :

- « Modelage terre » (dès 15 ans) – *le lundi et mardi (09h-12h30 et 13h30-18h)*

19 au 20 avril 2021 :

- « Peinture débutants & initiés » - *le lundi et mardi (09h-12h30 et 13h30-18h)*

01 et 02 juillet 2021 :

- « Moulage plâtre » (dès 15 ans) - *le lundi et mardi (09h-12h30 et 13h30-18h)*



ATELIERS ET COURS PUBLICS & STAGES Modalités d'inscription et de paiement

Cours et ateliers

Modalité d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (pas de pré-inscriptions possibles).

L'adhésion aux ateliers et cours publics est annuelle. Son montant est déterminé au regard des revenus du foyer (quotient familial mensuel) par le calcul suivant : revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois.

Tout dossier incomplet ne pourra être validé. Sans justificatif, le tarif de la tranche 4 sera appliqué.

Pièces justificatives

Le calcul du quotient familial mensuel sera réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition. À ce titre, joindre au dossier d'inscription une copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018 et une pièce d'identité.

Pour les étudiants et les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (tel que le RSA), le tarif correspondant à la tranche la plus basse sera appliqué. À ce titre, joindre au dossier un justificatif daté de moins de trois mois correspondant à la situation.

Inscription en cours d'année

Dans la limite des places disponibles et selon les ateliers, de nouvelles inscriptions peuvent être effectuées en cours d'année. Pour une inscription au second trimestre (janvier – mars), une remise de 25% sera appliquée au tarif annuel. Pour une inscription au troisième trimestre

(avril – juin), une remise de 50% sera appliquée au tarif annuel.

Modalité de paiement

Le paiement de l'adhésion s'effectue par espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez opter pour un paiement unique ou fractionné en deux fois. Dans le deuxième cas, un premier versement de 50% doit être effectué au moment de l'inscription ; et le second versement, correspondant aux 50% restants, doit intervenir avant le 30 novembre 2020.

Résiliation

Les inscriptions à un atelier ou à un cours peuvent être résiliées par demande écrite impérativement avant le 2ème cours de l'année. Passé ces délais, les droits d'inscription ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement. Les droits d'inscription sont dus quelle que soit la fréquentation du ou des cours et ateliers.

Stages

Règlement des stages

Les inscriptions à un stage se règlent en totalité, par chèque ou espèces, avant le début du stage. Le prix des stages inclut le matériel nécessaire à la pratique artistique (exception faite de la tenue adaptée demandée).

Annulation

Vous pouvez annuler votre inscription à un stage en adressant cette demande par écrit 72 heures avant le début du stage. Passé ces délais, les droits d'inscription ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

TARIFS STAGES 2020-2021

Tarbes

Tarif 4A – Stages classiques

	Q.F. Mensuel*	Tarif à la demi-journée
Peinture débutant & initié	< 850**	15 €
	851 - 1100	18 €
	1101-1400	20 €
	>1400	25 €

Tarif 4B – Stages spéciaux

	Q.F. Mensuel*	Tarif à la demi-journée
Moulage plâtre Modelage terre	< 850**	25 €
	851 - 1100	30 €
	1101-1400	35 €
	>1400	40 €



* Q.F. : quotient familial mensuel calculé à partir de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018

** et étudiant(es) ou bénéficiaires des minimas sociaux ou personnes non imposables (un justificatif datant de moins de trois mois sera demandé).